

République Française

Département
OISE

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11

Date de la convocation
22/10/2021

Date d'affichage
22/10/2021
Objet de la délibération

Commune.
Syndicat Mixte du Bassin
Creillois et des Vallées
Bréthoise. Plan de mobilité.

Délibération n° 2021.25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de ROUSSELOY

Séance du 29 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un
et le vingt-neuf octobre
à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans la salle de la mairie.

Sous la présidence de M. Didier ROSIER, Maire

Présents : Mesdames BARBIER Marie-France, LESUEUR
Dominique, MANCHERON Catherine, POISOT Emilie, ABBATE
Claudine.

Messieurs : DELAHAYE Yvon, DEVOS Jean-Pierre,
BIAGINI Albert et CAMBOURG Cédric.

Absents excusés : Madame BOURDIN Florence pouvoir à madame
LESUEUR Dominique.

Monsieur DELAHAYE Yvon été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que le Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise a élaboré le Plan de mobilité sur le périmètre de l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et de la Communauté du Liancourtois la Vallée Dorée (CCLVD) entre janvier 2019 et juillet 2021. Un document unique a pu être rédigé pour les deux intercommunalités.

Le projet de plan mobilité a été arrêté en séance du conseil syndical du SMBCVB le 29 juin 2021.

Suite à consultation des éléments transmis, le conseil municipal émet un avis favorable.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Le Maire,
Didier ROSIER

